

Tribunal. Dans un collège du sud-Manche, deux adolescentes ont porté plainte

Les gestes inappropriés d'un professeur

DEUX ÉLÈVES d'un collège du sud-Manche se sont dits très mal à l'aise devant le comportement d'un enseignant. Et elles l'ont signalé à l'administration, avant de déposer une plainte. Le tribunal a examiné l'affaire le 20 novembre et a rendu sa décision ce mercredi.

Les témoignages des deux adolescentes concordent, alors qu'elles ne sont pas dans la même classe. Elles disent qu'il les chatouille, pose ses mains sur leurs hanches, se colle contre elles.

Des faits minimisés

Elles n'ont pas compris, en revanche, la réaction de la direction de l'établissement, qui a organisé une confrontation sans en faire de compte rendu, qui leur a demandé de minimiser les faits et n'a rien signalé à la justice.

A l'audience, cet homme de 54 ans conteste tout geste à caractère sexuel, mais admet les toucher pour qu'elles se déplacent dans l'atelier. Depuis, il a été muté dans un collège du centre-Manche.

Le procureur a considéré que le comportement de cet enseignant était inadapté, mais qu'il n'y avait pas assez d'éléments pour caractériser un délit. Le tribunal a suivi ce raisonnement et a ainsi prononcé la relaxe, tout en reconnaissant que le professeur avait des gestes inappropriés.